

INFO SANTÉ VACCINATION 2019

Êtes-vous à jour ?

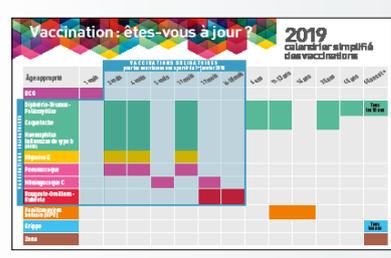


www.grand-est.ars.sante.fr

La meilleure protection, c'est la vaccination !

Tous les jours, où que nous allons, et dès les premiers jours de notre vie, nous rencontrons de nombreux virus et bactéries qui peuvent être à l'origine de pathologies parfois graves... Heureusement, les vaccins nous protègent et nous permettent d'éviter de contracter ces maladies ! La vaccination est la meilleure des protections... pour nous et notre entourage !

Une couverture vaccinale encore insuffisante...



L'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) recommande une couverture vaccinale à 95 % pour interrompre la transmission des maladies. Dans notre région, nous atteignons cette couverture uniquement pour quelques vaccinations.

En revanche pour la plupart des vaccinations (hépatite B, pneumocoque, méningocoque C, rougeole, oreillons et rubéole), les couvertures vaccinales sont insuffisantes. **L'élargissement de l'obligation vaccinale pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018 permettra de protéger le plus grand nombre.**

... ce qui provoque toujours des épidémies !

Mais l'insuffisance actuelle de la couverture vaccinale est toujours à l'origine d'épidémies comme celle de la rougeole, une maladie très contagieuse due à un virus qui se transmet facilement par la toux, les éternuements et les sécrétions nasales. **Une personne contaminée peut infecter entre 15 et 20 personnes !**



En 2018, près de 3000 personnes ont été touchées en France par cette épidémie qui persiste dans plusieurs régions. Parmi ces personnes, 9 sur 10 n'étaient pas ou mal vaccinées.

Et cela continue en 2019 puisque du 1er janvier au 31 mars, 561 cas de rougeole ont été déclarés en France : près d'1 personne sur 3 a dû être hospitalisée et une personne est malheureusement décédée. En Grand Est, 42 cas de rougeole ont déjà été déclarés (29 cas pour toute l'année 2018). Presque toutes les personnes touchées résident dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle. Actuellement, aucun département de France n'est à l'abri puisqu'aucun n'atteint le taux de vaccination de 95% requis pour interrompre la circulation du virus.

Protégeons-nous, vaccinons-nous !

En savoir plus



Lancé en mars 2017 et réalisé avec des experts scientifiques indépendants, **Vaccination-info-service.fr** est le site de référence sur les vaccinations en France. Il s'est enrichi en 2018 d'un espace spécialement conçu pour les professionnels de santé : **professionnels.vaccination-info-service.fr** Sa vocation est d'accompagner les professionnels dans leur pratique quotidienne et de les aider à répondre aux questions de leurs patients.

Du 24 au 30 avril 2019 : la Semaine Européenne de la Vaccination



Pour la France, le thème de cette année sera « **La meilleure protection, c'est la vaccination !** » pour rappeler à tous que face à de nombreuses maladies, une simple vaccination permet d'être protégé toute sa vie.

Au cours de cette semaine, l'ARS et de nombreux acteurs se mobilisent : organisation de conférences, mise en place d'expositions avec vérification des carnets de vaccination et éventuelle vaccination,... Autant d'actions de proximité prévues pour promouvoir la vaccination afin qu'elle devienne un réflexe pour tous.



À cette occasion, Santé publique France et l'ARS Grand Est organisent 2 événements grand public :

- **le mercredi 24 avril 2019** sur la Place Charles III à **Nancy** de 10H à 18H en partenariat avec la ville de Nancy
- **le vendredi 26 avril 2019** au Palais des Congrès de **Reims** de 13H30 à 18H en partenariat avec la ville de Reims.

Retrouvez les actions menées près de chez vous sur le site de l'ARS Grand Est (Actualité SEV 2019)

Et vous, où en êtes-vous dans vos vaccinations ?

Les enfants ne sont pas les seuls concernés ! Pensez à faire un bilan avec votre médecin traitant, à l'occasion d'une prochaine visite, ou à demander conseil à votre pharmacien, votre infirmier ou votre sage-femme.

Consultez l'annuaire des sites publics de vaccination en Grand Est Rubrique Grand public > Protégez votre santé / Vaccination

Suivez facilement vos vaccins avec le carnet de vaccination électronique

Le carnet de vaccination électronique (CVE) vous permet de savoir facilement où vous en êtes dans vos vaccins.



Créer son CVE est simple et gratuit. Il vous suffit de remplir une fiche de renseignements sur le site **www.mesvaccins.net** et vous pouvez partager votre CVE avec les professionnels de santé. Le CVE vous alerte par SMS ou mail, au moment de vos rappels.

Vous pouvez également télécharger l'application pour votre smartphone.